



Frais de résiliation FAI

Par crazy_robine

Bonjour,

J'ai résilié mon abonnement à la Bbox et je viens d'apprendre qu'il m'en coûtera 45 euros de frais de résiliation. Je ne suis pas d'accord sur ces frais onéreux et je veux envoyer un courrier en recommandé à leur siège ainsi que faire opposition de ces 45 euros qui seront débité sous peu... Je crois si j'ai bon souvenir que je suis en droit de demander les justificatifs afin de prouver le montant des frais de résiliation... Je cherche donc l'article juridique qui obligerai # FAI # à me fournir ces justificatifs. Si vous savez de quelle article je parle ou que vous avez une autre idée pour que je ne me fasse pas pinner... Merci